



Ville de Vevey
**Direction de l'urbanisme,
de la mobilité
et du développement durable**
Case postale 1240
1800 Vevey

MEP Place du Marché

Discours de M. Christen pour l'inauguration de l'exposition publique le 24 avril 2018

Mesdames et Messieurs,

Ce réaménagement de la place du Marché, les Veveysans l'attendent depuis longtemps. A plusieurs reprises, les autorités se sont cassées les dents sur cet objet, la dernière fois en 2008 avec le refus d'un projet de parking souterrain.

Tirant les leçons du passé, la Municipalité, entrée en fonction en 2016, a choisi une autre option : soit le maintien de 200 places en surface et la compensation des 240 places supprimées dans un parking à réaliser derrière la Gare. En décembre 2016, cette démarche a été adoptée par plus de deux tiers du Conseil communal avec à la clef l'organisation d'un concours sous forme de mandats d'étude parallèles pour aboutir à un avant-projet de réaménagement.

C'est le résultat de cette démarche que nous vous présentons aujourd'hui. Au terme d'un appel d'offres, nous avons retenu quatre mandataires pour un concours en deux étapes.

Cette procédure a été choisie dès lors qu'elle permettait un large processus participatif afin de réunir plus d'intelligences et de connaissance des usages.

Cette démarche participative a été initiée par une journée ouverte à toute la population le 2 juillet dernier afin de pouvoir vérifier l'enquête réalisée quelques années plus tôt sur les envies et besoins de la population, le cas échéant d'adapter et d'enrichir le cahier des charges du concours.

Il convient de relever qu'une idée intéressante est sortie de cette journée et a été retenue dans le projet lauréat : la liaison routière rue de Lausanne et l'avenue Paul-Ceresole déplacée derrière le Bois d'Amour qui permet de valoriser l'environnement direct de la Grenette dans sa partie ouest et de créer un lien convivial avec l'édicule du poids public ou poids du foin, aujourd'hui kiosque du Bois d'Amour ; un espace dont le rôle social a été relevé à maintes reprises, sans compter l'avantage que ce renforcement présente pour les manifestations qui se déroulent sous la Grenette et en particulier les marchés folkloriques.

Rappelons qu'à l'issue de ce concours, nous en sommes au stade de l'avant-projet. Le Conseil communal devra voter un crédit d'étude, pour finaliser le projet, ainsi qu'un crédit de réalisation. Les planches que les visiteurs découvrent vont donc encore évoluer, notamment suite aux recommandations du Collège d'experts dont vous pourrez prendre connaissance sur un panneau à l'entrée de la salle.

On peut citer un exemple de recommandation : le maintien de la substance historique du perré. Il me paraît important de le souligner après les réactions de craintes dans la presse face au futur de ce perré, notamment de l'ancien conservateur des monuments et sites, M. Eric Tesseyres. Rassurez-vous, non seulement, le projet lauréat prévoit son maintien, mais le jury a insisté sur sa conservation la plus large possible.

Par ailleurs, cet avant-projet s'inscrit dans le contexte de la publication prochaine d'une étude de stationnement demandée par le Conseil communal et qui permet d'avoir une vision globale de la politique de stationnement idéale qui devra être menée à Vevey dans les prochaines années.

L'essentiel des conclusions de cette étude de stationnement fait aussi l'objet d'un panneau exposé à l'entrée de la salle.

Pour conclure, j'aimerais féliciter les auteurs du projet primé présents dans la salle, Mme Woods et son équipe, ainsi que les bureaux partenaires qu'ils se sont adjoints.

Cet avant-projet, d'excellente facture, a conquis la majorité du Collège d'experts composé de 20 personnes. Il concilie les nombreux usages de la place en offrant un dégagement généreux entre la Grenette et le lac, ainsi qu'une arborisation des franges permettant d'augmenter le potentiel d'occupation par les commerces et la population. L'espace est rendu aux piétons entre la Grenette et le Bois d'Amour. Le côté lac est également valorisé, avec la proposition d'une grève en pente douce et une terrasse en bois permettant d'améliorer le confort de la terrasse du kiosque située au sud-est.

Merci également aux trois autres équipes pluridisciplinaires qui ont concouru et présenté des projets également remarquables. Merci à notre mandataire, M. Igor Andersen d'Urbaplan, qui a joué un rôle essentiel dans les travaux du jury et des tables rondes, et pour conclure à toute l'équipe du Service de l'Urbanisme, en charge de ce projet, avec leur tête M. Julien Cainne, accompagné de MM. Gilles Grosjean Marc Assal et de Mme Diana Tocados. Merci encore à tous ceux qui ont participé aux tables rondes.

Nous avons maintenant l'opportunité de revaloriser cet écrin magnifique qu'est la place du Marché pour créer ainsi une vraie place pour le Marché, d'autres manifestations et son usage quotidien. Une étape est franchie. La Municipalité est déterminée à gagner les autres.

Belle visite et belle soirée à toutes et tous !